

Tarifs LS-CS et prestations non comprises 2020

TARIFS

RESIDANT

Tarifs dès le 01.01.2020

Catégorie C :

- Chambre commune :

Tarif socio-hôtelier	fr.	152.85
Forfait au titre des charges mobilières	fr.	3.50
Montant au titre de l'entretien immobilier	fr.	8.60
Participation financière au coût des soins	fr.	23.00

Tarif facturable par jour	fr.	187.95
----------------------------------	------------	---------------

- Chambre individuelle avec lavabo

Supplément, par jour	fr.	10.00
-----------------------------	-----	-------

- Chambre individuelle avec salle de bain privative ou semi-privative

Supplément, par jour	fr.	18.00
-----------------------------	-----	-------

COURT-SEJOUR

Tarifs dès le 01.01.2020

- **Maximum 30 jours par année**

Tarif socio-hôtelier	fr.	37.00
Participation financière au coût des soins	fr.	23.00

Tarif facturable par jour	fr.	60.00
----------------------------------	------------	--------------

(les personnes bénéficiaires des prestations complémentaires à l'AVS/AI ou d'une quotité disponible PCG, prestations complémentaires de guérison, peuvent se faire **rembourser Fr. 30.— par jour** en adressant leur facture aux Service des Prestations Complémentaires)

- **En cas de dépassement, dès le 31^{ème} jour :**

- Si le pensionnaire n'est pas au bénéfice d'une fortune réalisable de plus de fr. 100'000.-, par jour	fr.	60.00
- Si le pensionnaire est au bénéfice d'une fortune réalisable de plus de 100'000.-, par jour	fr.	187.95
- Si, au terme du court séjour, le pensionnaire ne peut pas rentrer à domicile et devient résidant long-séjour, il payera dès le 1 ^{er} jour d'admission, par jour	fr.	187.95

Les admissions se font de préférence la semaine, vers 10h30.

PRESTATIONS NON COMPRISES DANS LE PRIX DE PENSION

LOCATION TELEVISION	fr. 25.00/mois
ou	fr. 0.85/jour
LOCATION ECOUTEURS	fr. 10.00/mois
ou	fr. 0.35/jour
LOCATION TELEPHONE	fr. 15.00/mois
(location ligne, appareil téléphonique mis à disposition)	ou
	fr. 0.50/jour
COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES	selon facture Télécom
(sans majoration)	
FRAIS DE TRANSPORT AVEC VEHICULE DES BAUMETTES	fr. 0.70/km
(pour consultation médicale ou transport d'urgence)	
SERVICE TECHNIQUE	fr. 60.00/heure
(prestations spéciales demandées au service technique, matériel facturé au prix coûtant)	
ENTRETIEN DU LINGE	
- Travaux de couture	fr. 0.85/minute
- Marquage du linge (facturé une fois lors de l'entrée)	fr. 150.00

Le service de lessive pour les sous-vêtements et les vêtements est compris dans le forfait socio-hôtelier.

Le nettoyage chimique n'est pas inclus et est facturé au prix coûtant demandé par la blanchisserie, par exemple fr. 13.00 pour un pantalon ou une jupe simple.